

Programme Régional Forêt Bois de Guyane

ATELIERS DE TRAVAIL JUN 2017



INTRODUCTION

La **forêt guyanaise** porte des **enjeux de développement durable** majeurs et très **spécifiques**.

Il s'agit en effet d'une forêt vaste de 8.4 millions d'ha, au statut particulier puisque **propriété privée de l'Etat**, et d'une **forêt amazonienne primaire**, dont la gestion diffère fortement de celle de la forêt métropolitaine.

La forêt guyanaise constitue une **ressource singulière**, de premier ordre, qui est à la fois à valoriser et à préserver.

- **A valoriser** : afin de couvrir les besoins en bois et en énergie d'une population en croissance démographique forte et afin de conforter et créer des emplois au sein de du secteur d'activité forêt bois, actuellement le troisième du territoire derrière le spatial et l'aurifère (212 entreprises, 830 emplois directs, 76 millions d'euros de chiffre d'affaire). L'enjeu de la création d'emploi est très fort en Guyane qui connaît un taux de chômage largement supérieur à celui de la métropole. Les tensions sociales ont déclenché une crise en mars-avril 2017 qui a donné lieu à un plan d'urgence pour la Guyane, dans lequel l'Etat s'est engagé sur un certain nombre de moyens globaux et sectoriels.
- **A préserver** en tant que ressource environnementale majeure en termes de biodiversité et de gestion du stock de carbone et en tant que ressource de subsistance et pilier culturel pour les populations bushinengue et amérindiennes.

Seul pays européen gestionnaire d'une forêt amazonienne primaire, la France porte une responsabilité environnementale et climatique forte et se doit de tendre vers l'exemplarité.

A cela s'ajoute un **enjeu de valorisation** de la forêt guyanaise à des fins de **tourisme** et de loisirs, avec un positionnement éco touristique **à développer** autour de la découverte et du respect des **écosystèmes forestiers amazoniens**.

Acteur central de la gestion de la forêt, l'**Office National de la Forêt** pour le compte de l'Etat travaille en collaboration étroite avec les entreprises de la filière, les collectivités et les associations.

Les entreprises de la filière se sont organisées dans une **interprofession bois active**. Celle-ci s'appuie sur un outil, la Maison de la Forêt et du Bois, qui en assure l'animation et le soutien technique.

La collectivité territoriale de Guyane et les autres collectivités sont associées à la problématique de la **gestion forestière** principalement sous l'angle de l'**aménagement du territoire**. La forêt couvre en effet 96% du territoire et les développements urbains et agricoles concernent des espaces boisés par défrichement, avec un **impact climatique** important. Le changement d'affectation des sols est ainsi responsable de 80 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

La cession de foncier prévue dans les accords de Guyane, 250 000 ha aux collectivités, et 400 000 ha aux communautés, pourrait renforcer leur rôle dans la gestion forestière, selon des modalités qui restent à définir.

L'élaboration du **Programme Régional de la Forêt et du Bois** (PRFB) intervient ainsi dans un **contexte particulier** qui renforce la **nécessité** :

- de **répondre aux besoins de la filière** qui, fortement mobilisée, a porté des revendications précises et a travaillé avec les partenaires afin d'intégrer un volet forêt et bois dans le plan d'urgence pour la Guyane,
- de **conforter et créer des emplois locaux**,
- de **renforcer encore l'organisation** collective de la filière et le **dialogue** entre acteurs,
- de porter une **réflexion sur l'implication d'éventuels nouveaux acteurs** dans la gestion de la forêt, en particulier des Collectivités,
- de **garantir**, face au développement économique et démographique, l'**équilibre des milieux et des espèces** et le rôle de **stock de carbone** de la forêt.

Méthodologie des ateliers

La journée est organisée sous la forme de **trois temps de travail**, sans ordre hiérarchique et de priorité :

- Comment concilier les différents usages et fonctions de la forêt guyanaise?
- Comment faire évoluer le modèle économique actuel de la valorisation du bois guyanais?
- La forêt guyanaise : positionnement particulier d'une forêt primaire amazonienne française et européenne dans le monde?

L'objectif de ces ateliers est de **favoriser la concertation entre les acteurs locaux** de la forêt guyanaise.

C'est aussi l'occasion d'**alimenter la réflexion** en vue de la rédaction du PRFB Guyane au même titre que les entretiens individuels , la bibliographie ou encore les expertises techniques existantes.

Atelier A

Comment concilier les différents usages et fonctions de la forêt guyanaise?

Constat

La forêt guyanaise est le lieu de multiples usages (exploitation forestière, minière, tourisme, chasse, subsistance...) et possède également de multiples fonctions (environnementales, sociales, culturelles, économiques...) :

- Problématique de l'accessibilité de la forêt et de l'ouverture des pistes forestières aux autres usages,
- Absence de réglementation sur la chasse,
- Développement encore faible de l'éco-tourisme en forêt,
- Statut particulier des ZDUC,
-

Axes de réflexion

2.1 Existe-t-il des points de tension entre les différents usages et fonctions de la forêt guyanaise ? Quelles en sont selon vous les raisons?

2.2 Quelles actions engager pour limiter et éviter à l'avenir ces tensions?

Atelier B

Comment faire évoluer le modèle économique actuel de la valorisation du bois guyanais?

Constats

- ✓ **Récolte actuelle** très majoritairement **concentrée sur deux essences** l'Angélique et le Gonfolo.
- ✓ **Baisse de la qualité globale** des bois récoltés (effet du passage de 3 à 5 tiges/ha).
- ✓ Clientèle habituée à la **qualité premium**.
- ✓ **Difficultés de commercialisation** des **bois de qualité moyenne** et des essences non majoritaires.
- ✓ **Outils de sciage peu flexibles**, difficultés d'investissements, scieurs actuels en fin de carrière.
- ✓ **Pas de bois industrie** (panneaux, pâte à papier...)
- ✓ Actuellement **peu de bois-énergie** issu de l'exploitation forestière en dehors des connexes de scierie.
- ✓ **Modèle économique global pas à l'équilibre** (ONF déficitaire, marges limitées des entreprises).
- ✓ **Contrats de 5 ans maximum** entre les entreprises et l'ONF pour la mobilisation du bois

Atelier B

Comment faire évoluer le modèle économique actuel de la valorisation du bois guyanais?

Axes de réflexion

1.1 Quels sont selon vous les points ou étapes clés du processus économique de valorisation du bois guyanais qui posent problème ? Quelles en sont selon vous les raisons?

1.2 Quelles actions engager pour améliorer ce processus ?

- Adaptations techniques
- Plantations
- Pédagogie sur le marché intérieur et auprès des donneurs d'ordres
- Bois énergie
- Travail commercial, export
- Formation
- ...

Atelier C

La forêt guyanaise : positionnement particulier d'une forêt primaire amazonienne, française et européenne dans le monde?

Constat

La **forêt guyanaise présente des spécificités fortes** qui apparaissent comme peu valorisées en termes de produits, de fonctions et de communication à l'international.

Axes de réflexion

- 3.1** D'après vous quelles spécificités peuvent faire rayonner la forêt de Guyane à travers le monde? Quelles sont les deux ou trois qui vous paraissent les plus importantes? Pourquoi ce choix ?
- Biodiversité riche
 - Respect des populations
 - Forêt primaire européenne : Puits de carbone / Stock de carbone
 - Qualité des bois guyanais
 - Gestion durable, recherche appliquée sur la forêt primaire
 - ...
- 3.2** Quelles actions prioritaires le PRFB doit-il mettre en avant pour valoriser ces spécificités?
- Connaissances des milieux
 - Information / sensibilisation de la population
 - Actions commerciales
 - Autonomie de gestion des populations bushinengues et amérindiennes
 - Poursuite des recherches sur des nouveaux itinéraires techniques
 - ...